



Réseau régional France 3 :

le préavis de grève CGT-SNJ-SUD est levé ce dimanche 31 janvier à minuit

Après deux semaines de grève, les organisations syndicales CGT, SNJ et SUD constatent que la mobilisation a permis quelques avancées :

- ▶ Suspension de la diffusion du 18h30 pendant la période des congés d'hiver toutes zones ;
- ▶ Examen des moyens nécessaires dédiés, antenne par antenne, afin de proposer à notre public un 18h30 de qualité, sans dégrader celle des autres éditions d'information ;
- ▶ Contrôle de cet examen des moyens par les délégués syndicaux et les instances représentatives du personnel (Comité social et économique du réseau et représentants de proximité).

Les organisations syndicales sont conscientes que sur la principale revendication, le report du 18H30 ou un programme FTR de substitution obligatoire dans toutes les antennes jusqu'au 8 mars, la direction n'a pas cédé. Elle en refuse toujours le principe, en renvoyant la responsabilité aux directions régionales.

Mais contrairement à cette direction, qui se montre inflexible, nous ne voulons pas prendre la responsabilité de mettre les salariés qui sont déjà en insécurité sanitaire, dans une insécurité financière, en les entraînant dans un bras de fer, dont aujourd'hui nous voyons les limites.

Toutefois, la direction s'engage à faciliter la mise à l'antenne de ce programme de substitution qui sera de fait indispensable partout, de même que le recours aux CDD puisque des renforts pourront être mobilisés sous la forme d'ETP non permanents.

Nous mettons en garde la direction du réseau régional : elle est tenue à une obligation de résultat. En levant le préavis de grève, nous nous ouvrons la possibilité de déposer autant de préavis locaux ou régionaux sur des créneaux horaires définis pour une durée reconductible, si des directions régionales refusaient d'entendre les demandes de moyens supplémentaires.

La direction est désormais prévenue que pour la régionalisation de France 3, elle devra compter avec les salariés et leurs organisations syndicales.

Nous invitons les salariés qui, pendant cette grève, ont listé tous les problèmes concrets de leur antenne, à se préparer si besoin à faire valoir leur cahier de revendications.

Le préavis de grève CGT-SNJ-SUD est levé ce dimanche 31 janvier à minuit.

Le 31 janvier 2021